

## Natalité et avortement en Roumanie

Les péripéties dramatiques de la révolution roumaine ont été suivies, en particulier en France, avec une attention passionnée qui a pu nuire à l'objectivité de certains comptes rendus. On s'est notamment indigné de l'interdiction de l'avortement en Roumanie, oubliant apparemment que pendant 55 ans, jusqu'à la « loi Veil » de 1975, la législation répressive de l'avortement en France était au moins aussi sévère. Deux différences cependant ont rendu les consé-

quences de cette interdiction plus graves en Roumanie. Les Roumaines ne disposaient pas des moyens de contraception, illégaux puis légaux (la « loi Neuwirth » légalisant la contraception date de 1963) disponibles en France, et l'avortement était — est encore — le seul moyen de régulation des naissances ; et surtout la brusquerie du décret n'a laissé, sur le moment, aucune parade. Rappelons que jusqu'en 1957 l'avortement était interdit en Roumanie,

sauf conditions exceptionnelles ; il a été totalement libre du 30 décembre 1957 au 1<sup>er</sup> novembre 1966. En 1965, ce pays de 20 millions d'habitants a compté 278 000 naissances et 1 115 000 avortements légaux. L'interdiction immédiate, annoncée sans préavis le 1<sup>er</sup> décembre 1966, a créé la surprise complète ; la natalité monta brusquement, pour atteindre en août 1967 un pic trois fois plus élevé que l'année précédente (figure 1). On ne connaît pas d'autre

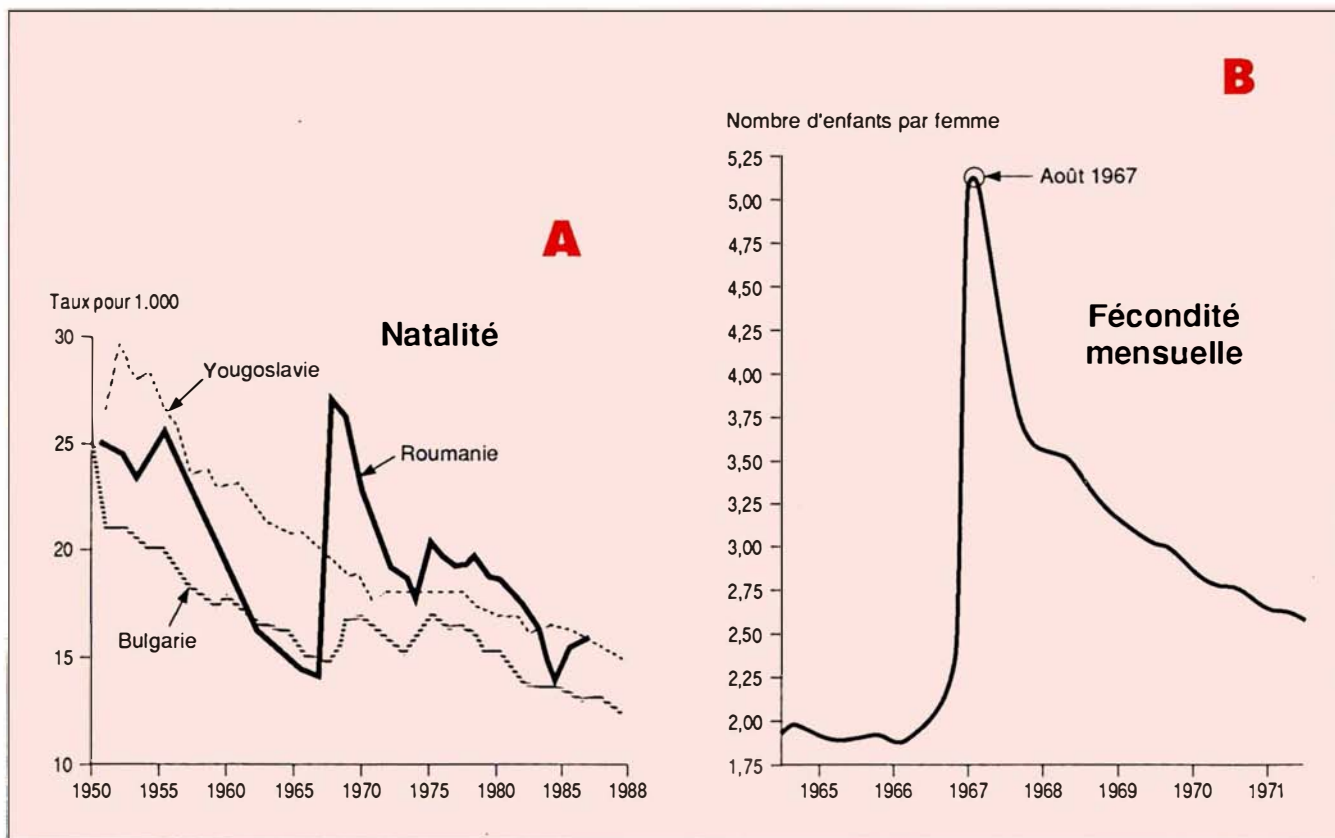
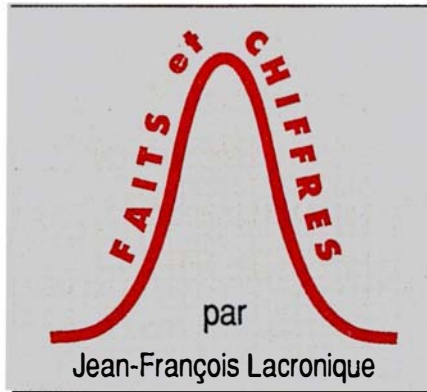


Figure 1. (A). Taux de natalité comparés en Roumaine, Bulgarie, Yougoslavie de 1950 à 1985. (B) Indice synthétique de fécondité, corrigé des variations saisonnières, moyenne sur sept mois. Évolution mensuelle de 1965 à 1971.

exemple d'un bouleversement aussi subit. Dans les années suivantes, les Roumains s'adaptèrent, et la natalité rejoignit celle des pays comparables vers 1980, à un niveau à peine supérieur à celui de la France. L'avortement est à nouveau permis, mais l'absence (comme en Bulgarie) quasi totale de moyens modernes de contraception ne saurait manquer de poser de redoutables problèmes à la Roumanie, dont la mortalité infantile, et notamment néonatale, est particulièrement élevée.

Source : Lévy ML. A propos de la Roumanie. *Populations et Sociétés*. INED 1990 n° 243.



## L'évolution de la consommation médicale

	(millions de francs)			Accroissement (%) 1986/1988
	1986	1987	1988	
Hôpitaux publics	150 683	157 718	165 386	9,76 %
Cliniques privées	45 248	47 523	50 428	11,45 %
Médecins libéraux	51 996	55 550	62 900	20,97 %
Dentistes	27 426	29 041	31 974	16,58 %
Auxiliaires médicaux	15 585	16 251	18 429	18,25 %
Analyses médicales	12 633	13 250	15 234	20,59 %
Médicaments	70 520	73 764	83 400	18,26 %
Prothèses	8 147	8 449	9 513	16,77 %

L'évolution des principaux postes de la consommation médicale totale (CMT) au cours des trois dernières années montre une brutale décroissance sur l'ensemble des postes de consommation entre 1986 et 1987, à la suite des mesures du « Plan Seguin », rapportées pour partie en fin 1987. Une reprise forte de la croissance de la consommation en valeur\* s'est observée entre 1987 et 1988, comme le montre le Tableau I, qui propose un calcul d'accroissement sur deux ans, entre 1986 et 1988. Ce taux d'évolution sur deux années fait ressortir les postes en évolution les plus rapides, qui sont les dépenses de pharmacie d'officine (médicaments) et les analyses médicales.

L'histogramme suivant (figure 1) indique la croissance relative au cours des trois dernières années des différents postes, avec un taux de croissance annuel pondéré sur trois ans en valeur.

Source : Les, Santé, Credes, 1990.

\* C'est-à-dire inflation comprise.

m/s n° 4 vol. 6, avril 90

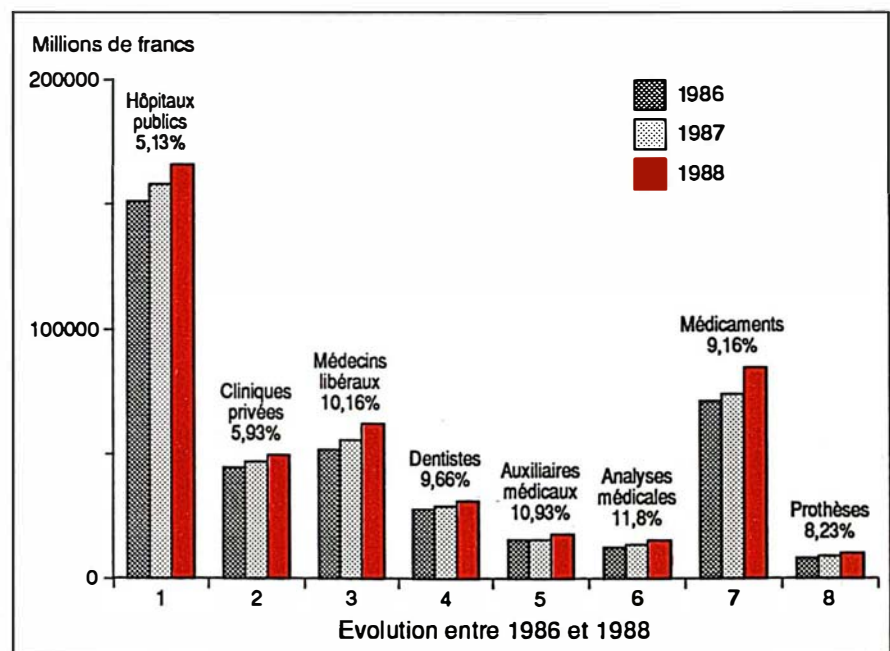


Figure 1. Croissance annuelle moyenne de la consommation médicale (moyenne pondérée sur trois ans).